

COMMUNE de CAMARET SUR MER

Département du Finistère



Maître d'ouvrage : Mairie de Camaret-sur-Mer

1 place d'Estienne d'Orves

BP 56

29570 CAMARET-SUR-MER

Tél : 02.98.27.94.22

Fax : 02.98.27.87.19

Courriel : dgsmairie@camaretsurmer.fr

MARCHE DE MAITRISE D'œuvre

Rénovation - Restructuration - Extension de la mairie

ACTE d'engagement

Date et heure limites de remise des offres : 17-03-2017 à 14 h 00

AE.1 Maîtrise D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage

Adresse	Mairie de Camaret-sur-Mer
	1 place d'Estienne d'Orves
	BP 56
	29570 Camaret-sur-Mer
Personne habilitée à signer le marché	François SENECHAL – Maire de Camaret-sur-Mer

AE.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

conjoints (cf. grille de répartition des prestations annexée) avec mandataire solidaire

solidaires, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'oeuvre".

1er cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant
--------------------------------	-------------

La société

RCS

Représentée par

Adresse

Code NAF

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

	personnellement,	
	dûment habilité(e),	
	N° SIRET	

2e cotraitant :

M/Mme

La société

RCS

Représentée par

Adresse

Code NAF

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

	contractant personnellement,	
	dûment habilité(e),	
	N° SIRET	

3e cotraitant :

M/Mme

La société

RCS

Représentée par

Adresse

Code NAF

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

	contractant personnellement,	
	dûment habilité(e),	
	N° SIRET	

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

.....
dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, l'architecte mandataire est :

solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par la Déclaration de sous-traitance (DC4).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 48 à 50 du décret 2016-360 du 25 mars 2016,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

AE.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages existants ».

Le maître d'ouvrage envisage, conformément à l'enveloppe prévisionnelle précisée dans le CCTP, une opération ayant pour objet la rénovation, restructuration et extension de la mairie.

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est 24 mois, à compter de la date de la notification du marché valant ordre de service de démarrage de la mission - non compris le délai de parfait achèvement –

ENGAGEMENTS DU MAITRE D ŒUVRE : à COMPLETER

Les délais sur lesquels je m'engage – hors délais d'approbation des études par le maitre d'ouvrage- pour l'exécution de la mission sont les suivants :

Etudes de diagnostic	semaines
Etudes d'avant projet sommaire	semaines
Etudes d'avant projet définitif	semaines
Etudes de projet	semaines
Dossier de permis de construire	semaines
Constitution du Dossier de consultation des entreprises (DCE)	semaines
Procédure de désignation des titulaires des marchés jusqu'à la réunion de démarrage	semaines
Délai d'exécution des travaux y compris période de préparation du chantier jusqu'à la réception des travaux et la déclaration d'achèvement des travaux	semaines

Je m'engage à démarrer la mission après notification du marché dans un délai de..... semaine.

Nota : la commune a pour objectif de démarrer les travaux 10 mois après la notification du marché de maitrise d'œuvre.

AE.4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de MARS 2017 (m0).
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

Forfait provisoire de rémunération :

Montant des travaux : 410 000 euros HT

Il est fixé à € HT

..... % € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %
 Soit euros TTC.
 (En toutes lettres)

Forfait définitif de rémunération :

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

Répartition du forfait de rémunération par élément de mission

Eléments de mission de maîtrise d'œuvre	% de la mission
Etudes de diagnostic	
Etudes d'avant projet sommaire	
Etudes d'avant projet définitif	
Etudes de projet	
Assistance à la passation des contrats de travaux	
Visa	
Direction de l'exécution des contrats de travaux	
Assistance aux opérations de réception	

AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Titulaire	Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
.....
IBAN :				
BIC				

2ème cotraitant :

Titulaire	Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
.....

IBAN :
BIC

3ème cotraitant :

Titulaire	Banque	Guichet	N° de Compte	Clé
.....
IBAN :				
BIC				

Ordonnateur

Comptable assignataire des paiements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

Chapitre budgétaire Article

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

AE.6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

2e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

3e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Document annexé au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission

Fait en un seul original

A.....

le.....

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Signature du candidat

(Nom, prénom, qualité du signataire, cachet)

Vu pour valoir acceptation de la présente offre,

Fait à Camaret, le

**François SENECHAL
Maire de Camaret**